

La lettre aux Noyellois

Août 2023



Chères Noyelloises, chers Noyellois, chers amis,

Notre pays a connu, au début de cet été 2023 de graves troubles suite au décès du jeune Nahel à Nanterre. Même si cet évènement tragique peut légitimement susciter de l'émoi, il ne peut être un prétexte à la haine et à une violence telle que nous l'avons vu contre tout ce qui représente l'institution.



Notre commune, fort heureusement, est épargnée par ce genre de comportements irresponsables et inexcusables.

Cependant, des incivilités, des dégradations ou des cambriolages viennent parfois troubler le quotidien des noyellois, perturber notre cadre de vie et installent un sentiment d'insécurité dans notre commune.

Les élus et moi-même sommes les premiers à déplorer ces évènements. La municipalité œuvre au quotidien pour vous offrir un cadre de vie de qualité. Nous ne restons pas insensibles face au sort des victimes concernées par ces situations et je tiens à travers cette « Lettre aux noyellois » à vous tenir informés des actions entreprises par la municipalité.

Sachez que nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour que Noyelles-les-Vermelles reste une commune où il fait bon vivre, mais les marges de manœuvres de la municipalité, dans le domaine de la sécurité, sont limitées.

La sécurité reste une prérogative de l'Etat, mais vous pouvez être assurés de toute la détermination de l'équipe municipale pour maintenir un cadre de vie serein à Noyelles. Des moyens d'actions et de prévention ont déjà été mis en place et vont continuer à être mis en œuvre pour que Noyelles continue à être une ville agréable où il fait bon vivre.

Le Maire,
Bruno TRACHÉ

Notre préoccupation : assurer votre sécurité au quotidien

Afin de vous assurer un cadre de vie de qualité, nous œuvrons au quotidien dans le but de garantir la sécurité de tous dans l'espace public. Nous mettons en place des partenariats avec la police Nationale, mais également les habitants des quartiers, via le dispositif de « **participation citoyenne** ». Depuis la fin d'année 2021, 11 référents citoyens ont été choisis, sur volontariat, pour faire le relais entre les habitants du quartier et la police municipale ou la police. Volontaires, disponibles et bénévoles, ils alertent la police nationale ou municipale de tout évènement suspect ou de tout fait de nature à troubler la sécurité des personnes et des biens dont ils seraient témoins. Ils relaient les conseils et messages de prévention de la police nationale ou municipale auprès des autres habitants du quartier. En aucun cas ils ne doivent procéder eux-mêmes à des dispositifs de surveillance du quartier ou de la commune.



Le **déploiement de la vidéosurveillance** aux abords des équipements publics et dans tous les quartiers se poursuit : avant l'automne une vingtaine de caméras de vidéosurveillance seront installées. Les caméras de sécurité permettent de dissuader les personnes malveillantes de commettre des méfaits, mais aussi de pouvoir les identifier en cas de passage à l'acte. Toutefois, nous sommes conscients que dans ce domaine, le risque zéro n'existe pas.



La **sécurisation des équipements publics** sera renforcée avec la fermeture systématique des grilles, notamment pour limiter l'accès au city-parc en dehors des horaires d'ouverture (du 15/03 au 15/10 de 9h à 21h, du 16/10 au 14/03 de 9h à 19h).



Pour la sécurité de tous, les axes de circulation et les abords des établissements bénéficient d'aménagements. C'est notamment le cas avec la **signalisation lumineuse d'un passage piéton** avenue de la Paix, **les diodes bleues** et **les personnages aux passages piétons** à proximité de l'école ou encore avec le **feu tricolore** à proximité du cimetière...



Renforcement des missions de proximité de la police municipale

Conformément aux mesures de renforcement de la sécurité de la commune et de ses habitants, un nouveau policier municipal a été recruté suite au départ en retraite de M. Derollez.

M. Deneux a ainsi intégré les services municipaux en juin 2023. Présent aux abords des écoles il a ainsi pu se présenter aux familles noyelloises avant l'été.

Reconnaisable à son uniforme bleu marine, M. Deneux circulera en voiture de fonction ou en vélo électrique sur tout le territoire de la commune. Il s'inscrit d'abord dans une démarche de prévention sans s'interdire les sanctions. Au-delà des enjeux de sécurité et du rappel à l'ordre qui émane de ses fonctions, la prévention et la pédagogie seront au cœur de ses missions. À l'écoute des habitants dès leur plus jeune âge, il compte créer un lien de confiance avec les noyellois et l'entretenir au quotidien. Il aura une présence dissuasive en effectuant des patrouilles régulières avec des horaires décalés aussi bien en journée que les weekends.

